



# Le Hamac

Location Villas Guadeloupe

## Conditions générales de vente

### Réservation et paiement :

La location est considérée comme ferme, à réception de votre acompte.

En payant l'acompte par carte de crédit, le solde est exigible 1 mois avant l'arrivée par virement bancaire ou par carte de crédit.

Pour toute autre forme de paiement, de même si vous payez avec une carte de crédit virtuelle, le solde est payable 3 mois avant l'arrivée.

Le solde est garanti par votre carte de crédit. Si votre carte de crédit arrive à échéance avant votre arrivée, nous vous demanderons les nouvelles données pour la continuation de la garantie.

A défaut, votre réservation pourra être annulée et votre acompte ne sera pas rendu.

Nous nous réservons le droit de refuser l'accès au logement si le solde n'a pas été versé dans les délais convenus avant l'arrivée et si la caution n'est pas garantie à votre arrivée, dans ces deux cas l'acompte n'est pas rendu.

### Caution :

La caution est garantie par la carte de crédit du locataire.

Le locataire est responsable des dégâts qu'il pourrait causer sans limite de montant, sous réserve de l'usure normale des choses,

(détérioration du mobilier, d'objets, de linge de maison ou de matériel, du fait des locataires),

le cas échéant ces dégâts seront prélevés sur sa carte de crédit.

A défaut d'une carte de crédit à jour, une caution de 1000 euros sera demandée par villa et 500 euros par bungalow,

chambre d'hôte, studio ou appartement, cette caution sera rendue à la sortie après l'état des lieux ou 2 semaines au plus tard en cas de sinistre ou de doute de sinistre.

### Annulation par le client :

Le client n'a pas de droit de rétractation.

Si une annulation intervient à plus de 90 jours de la date d'entrée dans les lieux, l'acompte n'est pas rendu.

Entre 90 et 61 jours, 50% du montant de la location est due.

Entre 60 et 31 jours, 75% du montant de la location est due.

A moins de 30 jours, 100% du montant de la location est due.

Toute location entamée est due.

### Annulation par le prestataire ou par Le Hamac :

En cas de défaillance d'un prestataire ou en cas d'incapacité d'assurer la prestation convenue, Le Hamac s'engage à rembourser les montants déjà versés correspondant à l'acompte de la prestation concernée ou à proposer une prestation de remplacement dans la limite de celle réservée.

### Modifications :

Après la réservation ferme, si le locataire décide de modifier les dates de son séjour, et que le propriétaire ne peut ou ne veut assumer ces modifications, cela entraînera l'annulation du fait du locataire.

Si la modification est acceptée il vous sera facturé 60 Euros de frais.

Les modifications d'horaires d'arrivée ou de départ imposés par le trafic aérien, les impératifs de sécurité, les grèves ou autres, ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quel titre que ce soit.

### Report de réservation :

Si, dans un cas de force majeure, nous vous proposons un report de réservation, les tarifs seront adaptés à la nouvelle saison mais au minimum égales à la réservation reportée.

Ce report est valable 18 mois sans frais dans la même résidence.

**En cas d'annulation :**

Sans règlement des frais à la date d'arrivée initialement prévue, nous vous informons que notre cabinet de recouvrement entamera toute procédure nécessaire, y compris par la voie judiciaire, pour recouvrer les sommes dues.

A partir du moment où nous devons faire intervenir notre cabinet de recouvrement, nous nous réservons le droit de recourir au recouvrement de la totalité de la facture avant l'annulation.

Le logement mis à disposition, est meublé et équipé, un inventaire complet des meubles, vaisselles, linge et autres objets peut être réalisé à l'entrée. La literie et le linge de maison sont fournis. A l'arrivée, le logement est propre, le ménage est fait.

**Les locations chez l'habitant, comme les locations en gîte ou villas nécessitent que le ménage soit fait avant le départ. Sur place votre hôte pourra vous proposer une formule avec ménage compris.**

Le locataire utilise les locaux à titre de résidence temporaire de vacances, à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou professionnelle.

Toute sous location totale ou partielle est interdite.

Le locataire respecte les règles de voisinage et les règles normales de vie.

Nous vous rendons attentifs au fait que les climatiseurs ne supportent pas de fonctionner continuellement en Guadeloupe. Les climatiseurs doivent être éteints lorsque vous vous absentez ou lorsque vous ouvrez les portes et fenêtres. Lorsque vous rentrez, en moins d'une demi-heure votre pièce est à nouveau rafraîchie.

Si vous ne respectez pas cette consigne et qu'un climatiseur tombe en panne à cause d'une utilisation abusive, vous serez tenu responsable des frais occasionnés, frais pouvant aller jusqu'à 600 euros par climatiseur, si le changement s'avère nécessaire.

Les lignes ADSL (internet) étant très instables en Guadeloupe, nous ne pourrions être tenu responsables en cas de dysfonctionnement.

Les spirales anti-moustiques doivent être dans une assiette posée au sol loin des lits.

Le transfert de l'aéroport au logement n'est pas inclus dans le prix.

Il est fortement recommandé de louer une voiture.

Le jour et l'heure d'arrivée ainsi que le numéro de vol doivent être précisés à l'avance pour l'organisation de l'accueil des locataires.

Tout litige ou contestation devra être signalé à Le Hamac au plus tard deux jours après la remise des clés.

Ceci nous permettra de régler le problème ou de trouver un accord à l'amiable.

Passé ce délai et sans constatation sur place, aucune contestation ne sera recevable.

Toute réclamation doit être adressée exclusivement par courriel avec ou sans accusé de réception.

Les courriers postaux normaux avec accusé de réception ne sont souvent pas distribués, nous ne nous déplaçons plus pour les relever.

Après avoir saisi le service (après-vente, après voyage...) et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

**Responsabilités :**

Le Hamac agit en tant que centrale de réservation, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'entretien du logement ou du véhicule, d'éventuel dysfonctionnement ou de défaut à l'arrivée comme durant le séjour.

Le propriétaire s'engage à livrer le logement ou le véhicule en parfait état de propreté et d'entretien, conforme à la description sur le site Internet et aux normes en vigueur.

Le propriétaire du logement ou du véhicule est seul responsable de tout dysfonctionnement ou de tout défaut à l'arrivée comme durant le séjour,

il est également seul responsable de la tenue de son planning sur le site.

Cependant il ne saurait être responsable en cas de vol, perte, accident, dommage, ou autres problèmes qui pourraient survenir à l'égard de tous les locataires ou de leurs biens.

Les objets et effets personnels des locataires relèvent strictement de leur propre responsabilité.

Les locataires sont donc invités à souscrire une assurance.

**Nous ne sommes pas responsables :**

De la baignade pour les hébergements sur la plage ou équipés de piscine.

Des coupures de téléphone, internet, électricité, eau.....

Des horaires modifiés ou annulations des Ferry, compagnies aériennes , des locations de véhicules...

**Animaux :**

Les animaux ne sont pas acceptés. Nous consulter.

**Capacité d'accueil :**

Nous nous réservons le droit de refuser toute personne supplémentaire non prévue.

**Catastrophes naturelles ou extraordinaires :**

En cas de cyclone, de catastrophe naturelle ou extraordinaire, obligeant les locataires à annuler ou écourter leur séjour en Guadeloupe,

Le Hamac ne remboursera ni les jours non occupés, ni les frais supplémentaires entraînés par l'événement.

Le for juridique est élu à Basse-Terre en Guadeloupe.

© 2000 - 2023  
Le Hamac Deshaies  
**GADELOUPE**



# Le Hamac

Location Villas Guadeloupe

## General conditions of sale

### Reservation and payment :

The rental is booked, with reception of your deposit by credit card.

By paying the deposit with your credit card, the balance is due one month before arrival by bank transfer or credit card.

For any other form of payment, even if you pay with a virtual credit card, the balance is due 3 months before arrival.

The balance is guaranteed by your credit card. If your credit card expires before your arrival, we will ask you the new data for the continuation of the guarantee and the guarantor.

Otherwise, your reservation may be canceled and your deposit will not be returned.

We reserve the right to deny access to lodging if the balance was not paid within the agreed time before the arrival,

in this cases the down payment is retained.

### Deposit :

The deposit is guaranteed by the credit card of the tenant.

You are responsible for any damage you cause, the amount is unlimited, subject to normal wear and tear of things.

(damage to furniture, objects, linen or equipment, due to the tenants)

in case of deterioration, it will be charged to your credit card.

In the absence of a credit card up to date, a deposit of 1000 euros will be requested by villa and € 500 per bungalow,

guest room, studio or apartment, the deposit will be returned at the check out after the inventory or 2 weeks later

in case of damage or doubt of damage.

### Cancellation by the clients :

The customer has no right of withdrawal.

If a cancellation happens with more than 90 days of the date of entry in the places, the down payments are retained.

Between 90 and 61 days, 50% of the amount of the rental is due.

Between 60 and 31 days, 75% of the amount of the rental is due.

With less than 30 days, 100% of the amount of the rental is due.

Any started rental is due.

### Cancellation by Le Hamac :

In the event of failure of a beneficiary or incapacity to ensure the service agreed upon, Le Hamac will refund the already payed amounts corresponding to the down payment of the service concerned or will propose a service of replacement within the limit of that reserved.

### Modifications :

After the final booking, if the tenants decide to modify the dates of their stay, and that the owner cannot assume these modifications, that involves the cancellation because of the tenant.

If the modification is accepted you will be charged 60 euro fee.

The modifications of schedules of arrival or starting imposed by the air traffic, the requirements of safety, strike or others, cannot involve any compensation.

**Reservation postponement :**

If, in a case of force majeure, we propose a postponement of the reservation, the rates will be adapted to the new season but at least equal to the postponed reservation.

This transfer is valid 18 months without fee in the same residence.

**In case of cancellation :**

If you don't settle the fees on the date originally scheduled arrival, we inform you that our recovery partner will begin any proceedings necessary, including through the courts to recover monies owed. From the moment we need to engage our recovery partner, we reserve the right to resort to recovery of the entire bill before the cancellation.

The lodging placed at the disposal, is furnished and equipped, a complete inventory of the pieces of furniture, crockery, linen and other objects could be carried out at the entry.

Sheets and towels are provided.

On arrival, the lodging is clean, the household and the beds are made.

**The locations at the owner, as lodging accommodations and villas require that the household is made prior to departure. Optionally, your host may offer a formula with household included.**

The tenant uses the buildings as temporary residence of holidays, other than any commercial or professional use.

The transfer from the airport to the lodging is not included in the price.

It is essential to rent a car.

The day and the hour of arrival as well as the number of flight must be specified in advance for the organization of the reception of the tenants.

We draw your attention to the fact that air conditioners can not bear to run continuously in Guadeloupe.

Air conditioners must be turned off when you leave or when you open the doors and windows.

When you come back in less than half an hour your room is refreshed again.

If you violate this rule and if air conditioner broke due to misuse,

you will be liable for the costs that can go to 600 euros per air conditioner, if the change is necessary.

The ADSL lines (internet) is very unstable in Guadeloupe, we can not be held responsible in case of malfunction.

Mosquito coils shall be placed on a adapted plate away from the bed.

Any litigation or dispute will have to be announced to Le Hamac at the latest two days after the arrival in Guadeloupe.

This will enable us to regulate the problem or to find a agreement friendly.

Passed this time and without observation on the spot, no dispute will be admissible.

All complaints should be sent exclusively by e-mail with or without acknowledgement of receipt.

Normal postal mail with acknowledgement of receipt is often not delivered and we no longer collect it.

After contacting the service (after sales, after travel ...) and in the absence of satisfactory reply or absence of a reply within 60 days, the customer can contact the Tourism and Travel mediator, contact details and referral procedures are available on its website: [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

**Responsibilities :**

Le Hamac acts as a central reservation, it can in no way be held responsible for the maintenance of housing or of car, any malfunction or defect on arrival and during the stay.

The owner agrees to deliver housing or car in perfect state of cleanliness and maintenance, according to the description on the website and standards. The homeowner is solely responsible for any malfunction or defect on arrival and during the stay, he is also solely responsible for keeping his planning on the website.

However, it cannot be held responsible in case of theft, loss, accident, damage, or other problems it would not know in case of theft which could occur with regard to all the tenants or their goods.

The objects and personal effects of the tenants concern their own responsibility strictly.

The tenants are thus invited to subscribe an insurance.

**We are not responsible :**

for swimming : for accommodation on the beach or for house with equipped pool.

Phone cuts, internet, electricity, water .....  
modified schedules or cancellation of ferries, airlines, car rentals ...

**Animals :**

The animals are not accepted.

**Capacity of reception :**

We reserve ourselves the right to refuse any additional person.

**Natural or extraordinary disasters :**

In the event of cyclone, of natural or extraordinary disaster, obliging tenants to cancel or shorten their stay in Guadeloupe, Le Hamac will not refund non-using days, or additional costs incurred by the event .

The jurisdiction is elected in Basse-Terre, Guadeloupe.

© 2000 - 2023  
Le Hamac Deshaies  
**GUADELOUPE**